

Camping La Grand'Métairie****

8 rue de la Vineuse en Plaine - 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt

Tél. : 02 51 33 32 38 - Fax : 02 51 33 25 69

www.la-grand-metairie.com - info@camping-grandmetairie.com

SIRET 394 892 442 000 10 - APE 5530Z- RCS La Roche-sur-Yon - SAS CAMPING LA GRAND MÉTAIRIE au capital 37 000 €

CONTRAT DE LOCATION

Le contrat est nominatif et ne peut être cédé. Merci de compléter et d'adresser les 2 feuillets sans les dissocier.

NOM /name : Prénom/firstname :

Adresse/address :

Pays/country : Téléphone/phone home :

Portable /mobil-phone : Email :

Comment nous avez-vous connu ? (Internet, guide, amis, autres...)

PARTICIPANTS (tous les noms, prénoms, dates de naissance doivent être inscrits)

NOM	Prénom	Date de naissance
1
2
3
4
5
6
7

Nombre de véhicules/car : N° d'immatriculation :

Chien/dog : oui non Race (catégories 1 et 2 interdites) :

Suppléments /supplements : Drap jetable 1 personne/sheet rental 1 Pers. Drap jetable 2 personnes/sheet rental 2 Pers.

Kit Bébé/baby kit Réfrigérateur/fridge

LOCATION D'UN HÉBERGEMENT

Dates de séjour/Stay : du/from au/to

(juillet et août : du mercredi ou samedi 16h au mercredi ou samedi 10h)

Mobil-home sans sanitaire 2 ch - 4 pers. Chalet campeco - 4 pers.

Mobil-home classique 2 ch - 4/5 pers. Chalet classique 2 ch - 4/5 pers.

Mobil-home classique terrasse 2 ch - 4/5 pers. Chalet classique 3 ch - 6 pers.

Mobil-home confort terrasse 2 ch - 4 pers. Chalet confort 3 ch - 6 pers.

Mobil-home confort terrasse 2 ch - 5 pers.

Mobil-home confort terrasse 3 ch - 6 pers.

LOCATION D'UN EMPLACEMENT

Dates de séjour/Stay : du/from au/to

(du 31/07 au 21/08 location du dimanche 15h au dimanche 10h)

Camping -car/camping-car.....x..... m Tente/tent.....x..... m Caravane/caravan.....x.....m

Électricité incluse/include electricity

RÈGLEMENT À LA RÉSERVATION

25 % du prix du séjour : €

+ Frais dossier/Booking fees : 22 € (hors formules week-end) : €

+ Garantie annulation/Cancellation guarantee (2 €/jour ou 10 € pour 7 jours) : facultative : €

TOTAL ACOMPTE /total down payment : €

Paiement établi à l'ordre du Camping :

Chèque Mandat Chèques vacances Vacaf (joindre le coupon Vacaf)

Mensualisation sans frais Carte Bancaire

CB n° Cryptogramme : Date exp./.....

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de location «locatif et emplacement» au dos du document. Je m'engage à régler le solde du séjour 6 semaines avant mon arrivée au camping. J'accepte de recevoir tout type d'information concernant ma réservation, les nouveautés, les promotions sur le camping (par courrier, par fax, par email, par sms, par mms...). Vous devrez régler au moyen de votre choix le solde du montant du séjour, accompagné des cautions (230 € pour la location, 100 € pour le ménage et 20 € pour le pass-barrière), de préférence par chèque bancaire. Nous vous rappelons que les cautions ne sont pas encaissées, mais demandées 6 semaines avant votre séjour, afin de faciliter les admissions lors de votre arrivée.

I admit having taken knowledge of reservation terms and accept the conditions. I commit myself regulating the balance of the stay and given the guarantees (€ 230 for the accommodation, € 100 for the cleaning and € 20 for the magnetic key) 6 weeks before my arrival. I agree to receive any information on my reservation, the innovations, promotions, on the campsites (by mail, fax, email, SMS, MMS,...).

Fait à le

Nom et SIGNATURE (mention «lu et approuvé») Signature du loueur : Signature du preneur :

CONDITIONS DE RÉSERVATION / TERMS OF RESERVATION

RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT ET D'UN LOCATIF

Pour enregistrer la réservation, le locataire doit impérativement retourner la demande de réservation avec un versement de 25% du montant total de la location + 22 € de frais de dossier + garantie annulation facultative. Pas de frais de dossiers pour les formules week-end.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nos prix comprennent : la location, l'emplacement pour un véhicule (véhicule supplémentaire à régler), gaz, eau et électricité. Les animaux domestiques (chiens sauf catégorie 1 et 2, et chats) sont acceptés dans les locations moyennant un supplément (maximum un animal), si les règles d'hygiène élémentaires sont respectées. Ils ne doivent en aucun cas être laissés seuls ou aux abords de la location. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire.

Au reçu de l'imprimé de demande de réservation dûment rempli et de l'acompte, une confirmation vous sera adressée en retour, accompagnée d'un duplicata de la demande de réservation faisant contrat, et ce, uniquement sous réserve de disponibilité de locatif ou d'emplacement.

Le solde de la location et les cautions seront à régler 6 semaines avant votre arrivée au camping. Nous vous rappelons que les cautions ne sont pas encaissées, mais demandées 6 semaines avant votre arrivée pour faciliter les admissions lors de votre arrivée. Les chèques vacances sont acceptés. Les tarifs sont toutes taxes comprises à TVA 5,5 %, à l'exception de la taxe de séjour (en 2010, 0,35 € par jour par personne de plus de 12 ans en juillet/août).

LOCATION MOBIL-HOME minimum 1 semaine en juillet et en août, du mercredi ou samedi 16h au mercredi ou samedi 10h. L'inventaire de départ ne pourra pas être demandé avant 7h et après 10h le mercredi ou le samedi matin sur rendez-vous et selon disponibilité des plannings.

EMPLACEMENTS à la nuitée de 16h à 10h (sauf du 31/07 au 21/08 minimum une semaine du dimanche au dimanche).

LE NETTOYAGE de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, l'ensemble doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 100 € pour le nettoyage sera demandée. Les alèses seront impérativement lavées par le camping. En cas de salissure exceptionnelle ou de taches, un montant de 5 € par alèse sera demandé.

LA RÉSERVATION ne devient effective qu'après versement d'un acompte et envoi d'un courrier de confirmation signé par le gérant du camping.

TOUTE MODIFICATION du contrat d'origine (durée, identité, nombre d'occupants,...) entraînera son annulation. En cas de déclaration inexacte, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

RETARD-ANNULATION

Passé un délai de 48h à compter du jour et l'heure d'arrivée prévus, sans nouvelle du locataire, l'emplacement, le mobil-home sera reloué, l'acompte étant conservé à titre d'indemnité. En cas d'annulation plus de 6 semaines avant le début du séjour, une somme égale à 25% du prix du séjour, ainsi que les frais de réservation resteront acquis au camping. En cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour restera acquise au camping. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement. Les frais de réservation resteront définitivement acquis.

GARANTIE ANNULATION : 2 € par jour ou 10 € pour 7 jours, il est recommandé de souscrire une garantie annulation aux conditions définies ci-après :

- Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour.

- Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation.

La liste complète des motifs couverts par la présente garantie est précisée ci-dessous. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables. La garantie annulation assure le remboursement du prix contractuel de location lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date d'arrivée au camping, pour un événement non-connu ou imprévisible lors de la réservation. Sommes non-remboursées : garantie annulation + frais de réservation. Les événements couverts par la garantie annulation sont (liste exhaustive) :

1- Décès, hospitalisation ou maladie de vous-même, votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs.

2- Licenciement de vous-même ou votre conjoint.

3- Déménagement suite à une mutation professionnelle.

4- Dommages atteignant votre résidence principale suite à incendie, dégâts des eaux, dégradations immobilières consécutives à vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles.

La garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des événements énumérés ci-dessus se produisait pendant le séjour.

LA RESPONSABILITÉ du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension vieillesse à votre multirisque habitation. Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.

PISCINE : accès réservé aux personnes vêtues d'un slip strictement réservé au bain. Short et caleçon interdits.

BARBECUES : les barbecues à feux vifs et électriques sont interdits.

ANIMATIONS : elles débuteront le 02/07/11 et se terminent le 27/08/11.

VÉHICULE : un seul véhicule par emplacement. Les véhicules supplémentaires doivent être obligatoirement garés sur le parking intérieur ou extérieur du camping.

VISITEUR : admis après accord de l'accueil. Le visiteur devra quitter le camp avant 21h. Il a le droit d'utiliser les sanitaires et les aires de jeux (sauf piscine).

BRUIT OU NUISANCE : les responsables seront expulsés, sans remboursement.

RESERVATION OF A PITCH AND RENTED ACCOMMODATION

To register the booking, the tenant must return the booking request together with a payment of 25% of the total rental amount + 22 € application fee + optional cancellation cover. There are no application fees for weekend options.

GENERAL CONDITIONS

Our prices comprise: rental, parking space for one vehicle (additional charge for an extra vehicle), gas, water and electricity. Pets (dogs other than category 1 and 2, and cats) are accepted in rental accommodation for an additional fee (a maximum of one animal), as long as basic rules of hygiene are respected. They must under no circumstances be left on their own or in the area surrounding the rental accommodation. They must be kept on a lead, as well as being tattooed and vaccinated. A vaccination card is compulsory.

On receipt of the printed booking request, duly filled out, complete with the deposit, confirmation will be sent to you by return, accompanied by a duplicate of the booking request by way of a contract, and this solely subject to availability of rental accommodation or a pitch.

The outstanding balance and deposits must be paid for 6 weeks prior to your arrival at the campsite. We remind you that the deposits are not cashed, but are requested 6 weeks prior to your arrival to facilitate admissions during your arrival. Visa, Mastercard or cash are accepted. Rates are inclusive of all tax with 5.5% VAT, with the exception of tourist tax (in 2010, 0.35 € per day, per person over 12 years of age in July/August).

MOBILE-HOME RENTAL for a minimum of 1 week in July and August, from 4 pm on Wednesday or Saturday to 10 am the following Wednesday or Saturday. The starting inventory cannot be requested before 7 am and after 10 am on Wednesday or Saturday morning, by appointment and according to the availability of the schedules.

PITCHES per night from 4 pm to 10 am (except from 31/07 to 21/08 where there is a minimum of one week from Sunday through to the following Sunday).

CLEANING of the rental accommodation is at the tenant's expense. At the end of your stay, everything must be returned in a perfect state of cleanliness. Otherwise, a sum of 100€ will be requested for the cleaning. The undersheets are to be washed by the campsite. In the event of exceptional soiling or staining, a sum of 5€ per undersheet will be requested.

RESERVATION only takes effect once a deposit has been paid and a letter of confirmation has been sent signed by the campsite manager.

ANY MODIFICATION to the original contract (duration, identity, number of occupants,...) will lead to its cancellation. In the event of an inaccurate declaration, the present contract will be automatically terminated and the sums already paid will remain the property of the campsite.

DELAY-CANCELLATION

After a period of 48 hours from the scheduled time and date of the arrival without news from the tenant, the pitch, the mobile home will be rented out to another party and the deposit will be retained by way of compensation. In the event of a cancellation over 6 weeks prior to the start of the stay, a sum equal to 25% of the price of the stay, as well as the booking fees, will remain the property of the campsite. In the event that a cancellation is made less than 6 weeks prior to the start of the stay, the entire cost of the stay will remain the property of the campsite. An early departure or a delayed arrival will not give rise to any form of refund. The booking fees will definitively remain the property of the campsite.

CANCELLATION COVER: 2€ per day or 10€ for 7 days, it is recommended that you take out cancellation cover under the terms set out below:

- The amount is payable in full and solely during the booking process. It is added to the deposit amount and relates to the people registered for the stay.

- To be allowable, cancellation of the stay must be notified by recorded delivery letter with acknowledgement of receipt, at the latest 3 days after the event leading to the cancellation.

The complete list of grounds covered by the present guarantee is detailed below. Any request for cancellation must be accompanied by accurate and indisputable written proof. The cancellation cover ensures the refunding of the contractual cost of the rental when the cancellation occurs between the booking date and the date of arrival at the campsite, for an event which is unknown or unforeseeable on booking. Amounts not refunded: cancellation cover + booking fees. Events covered by the cancellation cover are (exhaustive list):

1- Death, hospitalisation or illness suffered by yourself, your spouse, or family members.

2- Redundancy or dismissal relating to yourself or your spouse.

3- Moving house following a professional transfer.

4- Damage affecting your main home following fire, flood damage, damage to property following theft or vandalism, storm or natural disasters.

Cancellation cover ceases from the start of the period of rental and doesn't play a part if one of the events listed above occurs during the stay.

The campsite is NOT RESPONSIBLE in the event of theft, loss or damage of any kind (vehicle or other) during or following a stay at the site, as is the case in the event that technical equipment breaks or is out of action. For your personal cover (theft, injury) where damage is caused by yourself in the rental accommodation, it is essential to ask your insurer for a holiday extension to your comprehensive home insurance.

Children must be supervised by their parents.

SWIMMING POOL: access reserved for persons sporting swimming trunks or costumes. Shorts and boxer shorts are forbidden.

BARBECUES: barbecues are required to have a restricted fire. Electric barbecues are not allowed.

ENTERTAINMENT: this will begin on 02/07/11 and end on 27/08/11.

VEHICLE: a single vehicle per pitch. Additional vehicles must be parked in the car park inside or outside the campsite.

VISITOR: admitted following consent from staff at reception. The visitor must leave the campsite prior to 9 pm. He/she has the right to use the toilet block and playground (except the swimming pool).

NOISE OR POLLUTION: those responsible will be expelled, without a refund.